



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

logement

Question écrite n° 41408

Texte de la question

M. Jean-Michel Dubernard attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés d'accès au logement social des personnes handicapées en situation financière fragile. Dans le cadre de la loi contre les exclusions, un délai de dédit raccourci à un mois pourrait être mis en place pour les personnes en situation précaire (RMI, handicapés ou autre) logées dans le privé et attributaires d'un logement social. Il souhaiterait connaître l'avis du ministre sur ce sujet et les mesures envisagées par le Gouvernement dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Dubernard](#)

Circonscription : Rhône (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41408

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2000, page 799